

CONTRACTION DE TEXTE 2007 (épreuve n° 303)

Epreuve conçue par H E C

Voies Scientifique, Economique, Technologique, Littéraire

	NBRE CANDIDATS	MOYENNES	ECARTS-TYPE
RESULTATS GLOBAUX	7 955	9,85	3,37

VOIES PREPARATOIRES			
Scientifique	3 588	10,22	3,27
Economique	2 980	9,73	3,25
Technologique	507	7,15	3,03
Littéraire	880	10,31	3,59

ECOLES UTILISATRICES			
HEC	3 658	10,66	3,31
ESSEC	3 908	10,69	3,28
EM Lyon	5 354	10,39	3,28
EDHEC	5 723	10,28	3,27
AUDENCIA Nantes	5 594	10,23	3,25
Concours commun CERAM / ESC Tours-Poitiers (ESCEM)	3 605	9,11	3,16
ESC Amiens	290	8,60	2,94
ESC Clermont	1 998	8,66	3,08
ESC Dijon	1 836	9,06	3,05
ESC Grenoble (GEM)	4 843	10,06	3,27
ESC Pau	976	8,49	3,16
ESC Rennes	2 276	8,77	3,13
IECS Strasbourg	1 459	8,83	3,12
NEGOSUP	84	8,64	3,18
ENAss (option Histoire-géographie, Economie)	46	8,50	3,17
INSEEC (Paris-Bordeaux)	1 009	8,47	3,07
ISC	1 010	8,46	3,15
ISCID	34	7,38	3,67
ENAss (option Mathématiques)	50	9,64	3,69
ESM de Saint-Cyr	264	9,82	3,33

Le texte 2007 :

Il s'agissait d'un extrait de la leçon inaugurale prononcée au Collège de France par Pierre Rosanvallon le 28 mars 2002, intitulée *Pour une histoire conceptuelle du politique* en inauguration de la Chaire d'histoire moderne et contemporaine du politique, créée pour lui.

Le texte était parfaitement dans les normes, mais incontestablement très dense, dépourvu des « pauses » qu'on trouve fréquemment dans un texte, d'une longueur certaine (3960 mots), mais il était parfaitement et visiblement structuré – ce qui allégeait la lecture –, écrit dans une langue actuelle et globalement classique.

Pierre Rosanvallon y présentait, sous forme hautement condensée, tous les aspects de la pensée qui avait dirigé son travail. Il s'agissait donc de nommer et définir la nouvelle approche qu'il proposait du fonctionnement social et politique contemporain, ainsi que l'étendue de son champ, et de justifier la pertinence de cette nouvelle attitude.

Ce texte, mobilisant des perspectives historiques, économiques, sociologiques et politiques s'inscrivait parfaitement dans les préoccupations des préparateurs. Il a été apprécié unanimement par les correcteurs et certes jugé particulièrement sélectif, considéré comme difficile du fait de **l'effort soutenu de lecture** qui s'y trouvait imposé.

Si une réserve a pu être faite sur cette difficulté, elle concernait un petit nombre de candidats manifestement désarmés devant une telle épreuve : faut-il, pour autant, renoncer à la sélectivité, étant bien entendu que toutes les précautions sont prises au sein du groupe concernant l'appréciation et le classement des copies ?

Les exigences de l'épreuve :

Elles ont été stipulées chaque année, notamment en 2006. Cette année, il paraît encore indispensable de rappeler que les normes sont claires et contraignantes : 400 mots plus ou moins 5%, c'est-à-dire entre 380 et 420 mots.

La « coquetterie » des 400 mots – parfois d'ailleurs quelque peu « arrangés » pour faire 400 – n'est pas de mise, surtout avec un texte long et complexe.

Ce qu'il faut rappeler aux candidats, c'est que les mots sont comptés, qu'il n'est pas réaliste ni honnête de fausser les décomptes (obligatoires) par 50 mots pour annoncer un total conforme quand il ne l'est pas (443 mots sans décompte partiel ; 467 mots annoncés 420 ; 499 mots annoncés 412) Tous les candidats devant prendre du temps et de l'énergie sur « leurs 3 heures » pour compter et relire, il n'est pas acceptable que certains d'entre eux s'affranchissent de cette règle plus ou moins volontairement, et les correcteurs ont décidé de

sanctionner spécialement les copies aux décomptes faussés, masquant un total erroné, les copies au compte non terminé etc.

Notons que les manquements graves sont assez peu nombreux (environ 10% des copies), mais c'est encore trop.

Que les candidats comprennent qu'une partie de la valeur de l'épreuve est dans l'attestation de la gestion maîtrisée du temps, des mots utilisés, donc de la maîtrise d'une langue rapidement efficace et adaptée : cette qualité n'est pas mince.

Une seconde exigence de l'épreuve, rappelée dans le libellé, porte sur l'énonciation. Cette année, plus encore que l'an dernier le nombre de candidats résumant une pensée avec apparition systématique ou fugace de « je », « nous », « mon », oblige à mettre les choses au clair : « cet exercice doit rester impersonnel dans le fond comme dans la forme » est-il écrit en tête du libellé. Un vieux malentendu doit être supprimé : aucun texte littéraire où le « je » de l'auteur ne saurait être supprimé (les *Confessions* de Rousseau, un poème de Baudelaire...) ne sera proposé, car résumer de tels textes serait absurde. En revanche, lorsque Rosanvallon parle « substantivement du politique » et ajoute « je qualifie ainsi... », il est parfaitement possible et nécessaire de présenter cette position – si personnelle qu'elle lui soit – de façon impersonnelle. Nombre de correcteurs notent la maladresse, voire le caractère insupportable de « l'appropriation d'un discours dont souvent le sens exact n'a pas été compris ». Un correcteur parle même d'un tour suffisant et naïf ainsi conféré au propos.

Cette erreur n'a pas été sanctionnée lorsqu'elle ne s'accompagnait pas de contre-sens.

Désormais, elle le sera en tout cas.

Le troisième problème concernant les exigences de l'épreuve porte sur le titre proposé en tête (par confusion avec un autre type d'épreuve) et des présentations carrément dépendantes de la synthèse, et présentant les thèses (« l'auteur prend ici l'exemple de.. », « mais attention, ici Rosanvallon... »).

Résumé, analyse, synthèse, il convient que les candidats sachent exactement ce qu'ils sont en train de réaliser, et que les préparateurs veillent d'autant plus au respect des genres.

Les correcteurs ont travaillé, comme chaque année, à partir d'une grille de lecture approuvée par tous, d'éléments de barème, de la grille précise des pénalités et d'un résumé usage interne en 419 mots, permettant de contrôler la part de restitution exigible.

On trouvera la grille de lecture en annexe.

Heurs et malheurs des candidats :

Structure :

Cette année, le texte présentait une structure totalement explicite : P.2 « tout d'abord ;; en deuxième lieu... en troisième lieu... enfin ». P.3 *L'histoire sociale ; La sociologie ;* En troisième lieu ...*la théorie politique ;* C'est enfin quatrièmement. *l'histoire des idées.*

D'autre part, des formules (« cette conception conduit « « Le but est donc... » « D'une façon générale » P.3) balisaient le texte. Pourtant les correcteurs ont fait le constat que trop de candidats n'ont pas mis en lumière cette structure, sautant l'apparition de *la théorie politique*, passant plusieurs lignes et reprenant à l'aveuglette sur *l'histoire des idées*.

Thèse :

Enoncée très clairement au début du texte, elle propose une notion, un terme et sa définition avant d'en montrer l'implication en démocratie.

Ce début a été très mal compris et rendu, le contre-sens le plus répandu s'énonçant ainsi : « les problèmes actuels de la cité viennent du politique » ou « le politique est depuis toujours un thème qui nous inquiète ». Même si la suite redressait la barre, on ne peut valoriser une copie qui n'a pas compris le propos commandant tout le texte.

Conclusion :

A la fin du texte, trop de candidats n'ont pas vu qu'il n'y avait pas de conclusion générale et ils ont fabriqué très souvent ce qu'un correcteur appelle une conclusion factice, détournant le propos de l'auteur. Or le résumé exige qu'on soit disponible au texte et à son déroulement.

Equilibres :

Trop de résumés ont été déséquilibrés, soit qu'ils se soient attardé sur la démocratie et les tensions qui lui sont propres, pour courir la poste sur la nouvelle conception de l'histoire et son rôle comme sur les sciences sociales évoquées (voir grille) ; soit qu'ils aient passé carrément le début rendant la suite peu significative.

Exemples :

Si l'an dernier, les exemples ne pouvaient, en aucun cas, être éludés puisqu'ils servaient de preuves aux affirmations de Tocqueville, chez Rosanvallon, ils étaient souhaitables pour rendre plus concrète et moins allusive une réflexion par ailleurs très abstraite. C'était aussi faire des économies à bon compte et les candidats qui ont eu le courage de présenter ces exemples (Cf. grille) ont été valorisés.

L'idée qu'un exemple doit être systématiquement méprisé, n'est pas bonne : il convient d'évaluer son poids dans le processus d'ensemble.

Les analyses :

Plusieurs ont fait difficulté : ° la thèse (déjà évoquée)

° les quatre tensions propres à la démocratie

° le contenu et le rôle exact de l'histoire « compréhensive » (la reprise du terme n'étant pas souhaitable)

° enfin, l'histoire de idées et des doctrines dont le développement s'est trouvé trop souvent « écrasé » par manque de temps, de mots, peut-être aussi par fatigue.

Les références :

Les pairs auxquels se réfère l'historien, en sociologie comme en histoire étaient plus que difficiles à conserver dans les 420 mots impartis, et, en outre, se réduisaient à une pure citation, ce qui relevait d'une révérence convenue et donc inutile ou d'une confusion avec la synthèse de textes.

On pouvait cependant conserver l'appel global à l'histoire des civilisations (P.2) ; et de même, à l'histoire des mentalités (fin du texte) : ces références pouvaient ancrer le texte dans toutes les recherches qui l'ont précédé, ce qui est l'un des buts poursuivis par le discours.

Il est donc nécessaire de redire que l'exercice de contraction est un exercice exigeant de **lecture**, garant d'une compréhension sans faille, d'un discernement de l'essentiel et du moins important.

Comment fallait-il rédiger ?

Présentation :

D'abord, que ce soit propre (un correcteur stigmatise quelques « torchons ») et lisible. Ensuite, - art trop souvent oublié et regretté par nombre de correcteurs, que les alinéas soient clairs et décidés (mais pas après chaque phrase !) et les parties du développement isolées par une voire deux lignes : ce sera la preuve d'un esprit qui sait prendre ses responsabilités. Secondement (mais non secondairement), que la langue et l'expression soient correctes.

A cet égard, si le texte de 2006 avait provoqué une « douche froide » en révélant des lacunes insondables de conjugaison, cette année, les correcteurs constatent une certaine amélioration dans le domaine de l'orthographe (assez peu de copies sont pénalisées grâce à un barème compréhensif qui admet une franchise jusqu'à 3 fautes **vénielles** dues à la hâte ou à l'émotion. Mais, n'en abusez pas !) mais pas toujours de la syntaxe, de l'expression, de la correction des termes et même encore de la conjugaison.

On trouvera en annexe, comme l'an dernier, une récapitulation des fautes récurrentes ou nouvelles : cela se soigne...

Certes, tous les candidats ne sont pas concernés, mais rares sont les copies parfaitement sûres et nettes. Or l'écrit est une forme de communication qui présente au correcteur un texte « nu », anonyme, qui doit se faire valoir sans le charme de la présence. Pensez-y.

Reformulation et restitution :

Cette année, le texte pouvait prendre les candidats au piège en proposant des formulations qui s'imposaient par trop, en particulier quelques termes très techniques modernes (abstractiser...) n'autorisant pas à une surenchère, tout au contraire ; ou encore lors de développements difficiles à saisir, n'autorisant pas, pour autant, le recopiage.

De fait, si la reformulation n'est pas une loi sacro-sainte (une table se dit « table »), il ne fallait pas tomber dans le montage de fragments (dénoncé par beaucoup) ni même dans les citations (fussent-elles entre guillemets), ou, à l'inverse, dans le survol prudent et totalement superficiel.

Les candidats qui ont eu le courage, là encore, d'empoigner la difficulté et de formuler les analyses, ont été récompensés : le manager, au sens positif du terme, prend des risques.

Les correcteurs ont presque tous noté que les copies moyennes ou médiocres étaient des reflets superficiels du texte (dans le style « je touche un peu, mais pas trop ») ;

Les performances se sont donc réparties selon la rigueur de la rédaction : des copies les plus lucides, justes, bien distanciées, parfois élégantes (16-19) en passant par des copies « lissées » ou peu autonomes (8-12), jusqu'aux copies les plus floues, « copiés-collés » inconsistants et parfois incohérents (4-7) quand les pénalités ne creusaient pas la note jusqu'à 2 ou 1.

Bilan :

Oui, le texte était difficile, mais il n'était pas insurmontable. En revanche, la contraction de texte type HEC est un exercice qui ne s'improvise pas et qui exige une préparation large : grammaire, lecture, rédaction, culture générale. Que les candidats en soient persuadés et prennent l'épreuve « au grand sérieux », ce que telle collègue a pu apprécier. C'est le cas d'un bon nombre de candidats : il conviendrait que ce soit le cas pour tous.

En outre, cette difficulté n'a pas mal réussi aux candidats, les moyennes (par série ou globalement) étant partout supérieures à celles de 2006.

Bonne chance.

Annexe I

Grille de lecture ; éléments pour un barème

Thèse P.1 §1-2

Nouveaux défis > nouvelle approche conceptuelle nécessaire = « le » politique
Définition rapide : modalités de la vie commune + formes de l'action collective
Pertinence dans les démocraties

- 1) Analyse de la nature ambiguë des démocraties P.1 §3-4 / P.2 §1
 - ° ambiguïtés et tensions > les conditions du vivre ensemble ne sont pas définies a priori
 - ° idéal : cité d'hommes libres, mais idéal flou non dans les moyens mais dans l'essence même > objet de quête.
 - ° exposé des équivoques constitutives de l'indétermination :
 - peuple : indiscutable mais insaisissable
 - tensions entre égalité politique et pouvoir rationnel
 - représentations / trahisons
 - dualité autonomie des individus / insertion dans l'exercice de la puissance sociale.

- 2) Conséquence : rôle indispensable de l'histoire (P.2, P.3 §1) conçue différemment de l'histoire traditionnelle ;
 - ° Le politique ne peut être saisi que dans une approche historique particulière :
 - la démocratie est histoire > exige de refaire une généalogie longue des questions politiques contemporaines = comment les visions successives du monde ont lancé et borné l'action // histoire des civilisations (Guizot, Quinet, Tocqueville)
 - détour indispensable par le passé et dialogue ;
 - intellection du passé // interrogations sur le présent = démarches simultanées (Marc Bloch)
 - histoire « du » politique sensiblement différente de l'histoire de « la » politique, mais elle s'en nourrit (élément pratique et concret de la réflexion)

- 3) Elargissement : l'histoire du politique et les sciences sociales
 - ° Globalisation mais élargissement des acquis des sciences sociales (faits et problèmes qu'elles négligent. Présentation systématique : acquis des sciences sociales / dépassement par « le » politique)
 - ° histoire sociale P.3 §3 **Ex.** réforme électorale Monarchie de Juillet
 - ce qu'apporte l'histoire sociale = conflit peuple / élites
 - # « le » politique > tension interne au sein même de la notion de suffrage politique
 - ° sociologie : Max Weber P.3 §4

Annexe II

Récapitulation des fautes de langues

Cette partie du rapport n'est nullement un perlier, mais un outil de travail destiné à permettre aux candidats de vérifier leurs propres incertitudes grâce à quelques règles simples. Les fautes recensées proviennent de tous les correcteurs et sont récurrentes : elles traduisent donc des lacunes plus générales qu'on ne le pense;

N.B. Les formes fautives sont écrites en italiques ;

° fautes « dinosaures » : *absceance, recquiert, de part, elle résoud, vont de paire, le soucis, le champs, d'avantage.*

° fautes de conjugaison : on y voit l'absence d'identification de la 1^{ère} conjugaison (« renvoyer » confondu avec « voir ») et une importante ignorance de la 2^{ème} et 3^{ème} conjugaison. *Il renvoit ; il côtoit ; il approfondie ; il saisie ; il la définie ; l'histoire inclus ; elle requière ; construire ; traduire ;*

° transcriptions de termes entendus, mais apparemment jamais lus, et barbarismes : *hardu ; les institutions les plus amèmes de faire ; consistentiel ; solutionner ; intellectuation du passé ; il intersecte ; civilisationnel ; problématologique ; la conformisation ; catégorifier ; en abstractisant* (N.B. si l'auteur emploie « abstractiser », il ne s'agit pas de lui créer toute une famille : nous possédons « en abstrayant ; abstraire ; abstraction »)

Les candidats ont tendance à surcompliquer des termes techniques philosophiques. Il serait bon de faire un effort de retour sur la formation des mots pour revenir à des termes simples et corrects. Enfin, on ne peut fabriquer n'importe quel mot pour aller vite : la langue française a des exigences spécifiques qu'il convient de connaître et de sauvegarder.

° ignorances d'orthographe : stigmatisons une faute inadmissible **démocracie** ; *un pillier ; une exigence ; indeignable ; les quatres apories...* (N.B. faute de plus en plus fréquente)

° Confusions : formalité / formalisme

° Accents et virgules. On se plaint de la disparition des virgules : on peut apprendre à placer les virgules. *évènement ; à priori ; dûes / du*

° fautes de syntaxe : Aussi, en tête de phrase employé comme lien logique d'addition (faute qui se rapproche du terme oral « en plus ») ; Revoir aussi la construction exacte de « ainsi » en tête de phrase ; *pallier à ; car... et car* (« *mais surtout car elle est vague...* » « *notamment car créatrice de tensions* ») ; Abus des participiales entre deux ponctuations fortes ; Abus des phrases nominales (influence du style journalistique ; transcription du style oral)

N.B. Ces fautes sont graves et fréquentes. Il convient de les éradiquer. La contraction HEC est un exercice de **langue française**, et, même si la langue évolue naturellement, le concours écrit d'une grande école n'est pas le lieu adapté à cette loi d'évolution, si inéluctable qu'elle soit.